

CSTM D Renouvellement – CONSEILLERS A LA SECURITE - ADR 1.8.3

V-C2RE9 – V-C2RE9 - Formation conseiller à la sécurité module EA - Perfectionnement des classes 3 à 9 sauf 7 en distanciel

Objectifs opérationnels

Préparer les stagiaires à l'examen de conseiller à la sécurité.

Finaliser les connaissances spécifiques concernant le transport des matières des classes 3 à 9 (sauf 7).

Corriger le travail intersession.

Mettre les candidats dans les conditions de l'examen.

Evaluer au travers d'un examen blanc, les connaissances de chaque stagiaire.

Cette formation répond aux exigences des chapitres 1.3 et 1.8.3.8 de l'ADR.

Durée

2,00 jour(s)

14:00 heures

Public visé

Toute personne préparant l'examen de renouvellement de conseiller à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses des classes 3 à 9 sauf 7 par voies terrestres, dont la validité arrive à échéance dans les douze prochains mois.

Prérequis

Avoir participé à la formation APTH C3R39 (module CSA).

Accessibilité

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: referent.handicap@apth.fr

Aptitudes / Compétences

A la fin de la formation, le stagiaire aura acquis une connaissance de l'ADR lui permettant de se présenter à l'examen de recyclage du conseiller à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses des classes 3 à 9 sauf 7 par route.

Moyens et supports pédagogiques

les apprenants sont à distance et ont une visibilité sur le formateur et son écran partagé

Matériel requis: Un ordinateur individuel autorisant l'accès à un logiciel de réunion à distance l'APTH utilise généralement « TEAMS », un micro, des hauts parleurs (ou un casque).

Afin de faciliter l'apprentissage et le déroulement de la formation, les apprenants auront la capacité de s'isoler dans un lieu calme

Méthodes pédagogiques : Théorie = 20% - Exercices = 80%

Vérification des acquis - Livret de stage

Encadrement

Formateur conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses.

Evaluation des acquis

Remise d'une attestation de formation.

Délais d'accès

Aucun délais particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.



Programme de formation

1^{ER} JOUR :

A- ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME

B- CORRECTION DU LIVRET INTERSESSION

QCM de 50 questions

C- EXERCICES PRATIQUES DE RECHERCHE DANS L'ADR

ASSOCIÉS AUX CLASSES 3 À 9 SAUF 7

QCM 50 questions

Corrections collectives

Explications rapportées aux parties de l'ADR

2^{ème} jour :

D- VÉRIFICATION DES ACQUIS

Epreuve individuelle réalisée dans les conditions de l'examen :

- QCM de 50 questions

E-QUESTIONS DIVERSES

SYNTHESE

ÉVALUATION DU STAGE

